

Édito

C'est le printemps !! Si, si...

Si vous faites partie de ceux, heureusement de moins en moins nombreux, qui ne l'utilisez pas en hiver, il est grand temps (je n'ai pas dit météo...) de sortir votre vélo !!

Si ce n'est pas déjà fait évidemment....

L'occasion à ne pas manquer, c'est, bien sûr, la Fête du vélo, ce premier week-end de juin.

Cette année, le programme est tout particulièrement fourni, avec pas moins de 6 manifestations organisées par nos différentes antennes locales, et une grande première : la possibilité d'effectuer une balade pour moitié à vélo (aller ou retour), et pour moitié en bateau-promenade (le retour ou l'aller...), sur l'Oise.

Cette offre originale fait suite à une volonté du Conseil Général de combiner la découverte des voies vertes et voies bleues, dans le cadre de l'opération Oise Verte et Bleue...

C'est donc au départ de Creil ou de Compiègne, au choix, que vous pourrez tester cette nouveauté, ou convaincre amis, parents ou proches de «sauter le pas» et de participer, enfin, à la Fête du vélo !!

Car grâce à cette combinaison, le trajet à vélo est réduit à une quinzaine de kilomètres, soit une heure de vélo seulement, entre Creil et Verneuil-en-Halatte, ou entre Compiègne et Longueil-Annel.

Voilà peut-être de quoi vaincre les dernières réticences ??

Lors de ce week-end, tout cycliste pourra en profiter pour graver son vélo contre le vol (marquage Bicycode, voir www.bicycode.org si vous ne connaissez pas....).

Un marquage est offert à chacun de nos adhérents, les non-adhérents devant participer aux frais de marquage à hauteur de 5 € par vélo marqué. Marquage à Senlis le vendredi 31 mai, à Creil le samedi 1er juin matin et à Pont-Ste-Maxence le dimanche 2 juin après-midi.

La mauvaise nouvelle (enfin, pas si sûr...), c'est que nous avons besoin davantage de bénévoles pour encadrer ces manifestations, tenir nos stands et pour effectuer le marquage (2 personnes rien pour le marquage !).

Alors, s'il vous plaît, faites-vous connaître si vous pouvez contribuer au bon déroulement de cette Fête du Vélo en donnant quelques heures de votre temps à votre antenne locale.

Merci d'avance...

Dans ce bulletin d'information, vous trouverez tous les détails sur ces manifestations de cette Fête du vélo, mais aussi un compte rendu de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 17 mars dernier à Aumont-en-Halatte.

Et nous vous invitons à signer et à faire connaître la pétition destinée aux instances européennes pour généraliser la vitesse à 30 km/h dans toutes les villes.

À bientôt donc.

Cyclamicalement,

Éric Brouwer



INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE)

Pour le bureau, J.P Camberlin
de l'association Rue de l'Avenir



L'au5v adhérente de « Rue de l'Avenir » se fait le relais de cette association auprès de ses adhérents et de tous leurs amis convaincus de la nécessité de réduire la vitesse en milieu urbain.

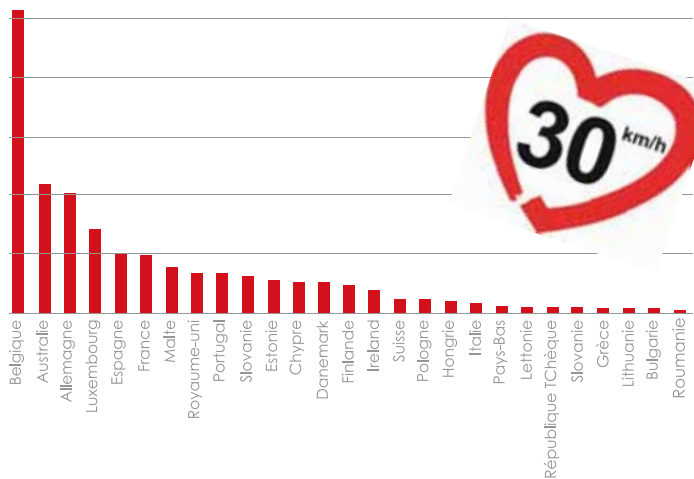
Voici donc ci-dessous le communiqué de Rue de l'Avenir :

Pour mémoire notre association, aux côtés de bien d'autres, appelle à signer l'ICE pour que le 30 km/h devienne la règle et le 50 km/h l'exception dans les zones urbaines et résidentielles.

Il y a 4 mois, le 8 février 2013, nous tenions sur ce sujet, à Paris une conférence de presse commune avec la FUB*, la FNAUT**, les droits des piétons et France-auto partage, qui connut d'importantes retombées médiatiques. (Voir sur www.ruedelavenir.com les rubriques « à lire » et « liens du mois »).

Il nous faut rester mobilisé(e)s car nous sommes loin d'avoir les 55 000 signatures pour la France. Pour les statistiques à jour voir : <http://30kmh.eu/statistics>.

Nombre de signatures/Nombre d'habitants
mai 2013



Vous trouverez en PJ un exemplaire papier de cette pétition, plus facile à remplir que celle en ligne, (Le site internet : <http://fr.30kmh.eu>) à renvoyer au siège : Rue de l'avenir 34, rue de l'église 75015 Paris.

Courage il ne nous reste que 6 mois, d'ici le 13 novembre 2013 pour obtenir assez de signatures pour que la Commission Européenne prenne cette proposition en compte.

*FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette (regroupe 180 associations). L'au5v est adhérente.

**FNAUT : Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports.

LA MUNICIPALITE DE SENLIS ET LA CC3F

Lors de l'Assemblée Générale du 17 mars dernier, pris par le déroulement de l'action, nous avons omis de donner la parole aux élus qui représentaient la ville de Senlis et la CC3F. Nous leur avons donc leur avons alors proposé de nous transmettre un communiqué à publier dans le Bulletin.

Ville de Senlis

Par Monsieur Hervé Coudière, 7ème adjoint en charge de l'Environnement, du Transport, de l'Habitat et des Voiries de Senlis.

Deux travailleurs Senlisiens sur cinq travaillent à Senlis, qui compte également trois collèges, trois lycées et de nombreuses écoles maternelles et élémentaires.

Du nord au sud et de l'Ouest à l'Est, 3 kms suffisent à traverser la ville, au relief modéré.

Les avenues et boulevards sont pour la plupart larges, le paysage urbain agréable et les rues étroites du centre ancien adaptées aux circulations douces.

A la Mairie de Senlis, nous pensons en outre que les habitants sont de plus en plus sensibles à la préservation de l'environnement, à la lutte contre le réchauffement climatique et à leur santé.

Enfin, le paysage Senlisiens et le patrimoine historique invitent au tourisme vert.

Nous sommes donc convaincus que tout est réuni, ici plus qu'ailleurs peut-être, pour développer l'usage du vélo, pour les déplacements quotidiens comme pour les loisirs.

Interrogés sur la mobilité, les élus du conseil municipal des jeunes ont d'ailleurs, dans leur grande majorité, exprimé leur souhait de voir se développer dans Senlis un réseau de pistes cyclables. Certains sont prêts à participer à la réflexion.

Depuis un peu plus de 2 ans maintenant, la municipalité a initié une véritable politique en ce sens.

D'abord en confiant à la communauté de communes des trois Forêts la réalisation de voies vertes d'intérêt intercommunal, qui permettront de rejoindre Senlis depuis les villages voisins en toute sécurité. C'est le cas de la voie verte sur l'ancienne voie ferrée. C'est également le cas d'une liaison entre le centre-ville de Senlis et Chamant, dont l'étude devrait être bientôt bouclée.

Ensuite, en commençant à mettre en œuvre des mesures et itinéraires d'intérêt plus local. C'est ainsi que les zones 30 sont progressivement développées dans tous les quartiers, et que la zone de rencontre du centre-ville, depuis septembre 2011, invite à la modération de la vitesse et favorise la cohabitation des différents usagers. C'est ainsi également que, sur les conseils de l'AU5V, tous les sens uniques ont été limités à 30 Km/h pour permettre aux cyclistes de circuler à contresens afin d'offrir des trajets plus directs. Le carrefour des rues Pasteur et Villevert sera réaménagé, cet été, pour offrir une continuité sécurisée sur tout le mail arboré qui contourne le centre historique par le nord et relie de nombreux équipements : tribunal, complexe sportif Yves Carlier, cinéma, accès au centre-ville, collège Anne-Marie Javouhey...

Le réaménagement des carrefours du cerf et de l'Obélisque est à l'étude, afin d'étendre cet itinéraire sécurisé jusqu'à la gare routière d'une part, et vers le quartier du Val d'Aunette d'autre part.

Une réflexion est menée pour relier directement ce quartier, qui compte de nombreux élèves, au collège de la Fontaine des Prés, en traversant le complexe Yves Carlier.

Mettre en œuvre ces projets nécessite un changement de culture pour les équipes techniques et les architectes, des études fines, et une concertation destinée à les faire accepter par tous.

Pour nous y aider, nous nous félicitons du partenariat tissé, notamment au travers de notre commission d'accessibilité, avec l'AU5V, et ses membres très impliqués.

Nous nous félicitons également de la présence, plus que symbolique, du siège et des permanents de l'AF3V. Des partenariats restent à tisser pour valoriser la trame verte en cours de constitution dans le département de l'Oise, et développer en particulier avec les offices de tourisme une offre de tourisme vert valorisant différemment notre riche patrimoine et notre paysage exceptionnel.

L'AU5V a largement contribué à cette implantation. Nous l'en remercions, comme nous vous remercions de toutes les initiatives que vous prenez en faveur de la bicyclette, et qui permettront collectivement de faire de notre ville une ville cyclable.

Communauté de Communes des Trois Forêts et les voies vertes

Par Monsieur Pierre Blanchard, maire de Courteuil, vice-président de la CC3F en charge des circulations douces.

Depuis sa création en 2010, conformément à ses statuts, la CC3F est compétente en matière de « Politique du logement et du cadre de vie » pour le compte des cinq communes qui la constituent : Aumont en Halatte, Chamant, Courteuil, Fleurines et Senlis.

Cette compétence en ce qui concerne les voies vertes comprend la création, l'aménagement et l'entretien des voies de circulation douce d'intérêt communautaire (voies vertes, vélo routes et pistes cyclables) ayant au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- Voie reliant deux communes de la CC3F,
- Voie reliant un équipement d'intérêt communautaire,
- Voie reliant un axe structurant,
- Voie de prolongement d'une voie d'une autre commune (hors TRANS'OISE).

Ces caractéristiques permettront à terme des déplacements doux à finalités touristiques et pour des raisons scolaires, de travail ou familiales.

Dans le cadre de cette compétence, nous avons prévu dans un premier temps de réaliser deux projets structurants s'appuyant sur la Trans'Oise du Conseil Général.

Un premier tronçon correspond au tracé du délaissé ferroviaire Vineuil-Saint Firmin - Senlis sur la partie intramuros de Senlis, soit environ 5 km. Un deuxième tronçon Senlis - Chamant lui aussi de 5 km environ sur le tracé de la Trans'Oise est en cours d'étude.

Comme certains d'entre vous le savent, pour ce qui concerne le délaissé ferroviaire, les travaux préparatoires de déblaiement et de création du fond de forme de la voie qui va de la gare routière jusqu'à la rue du Moulin du Gué de Pont ont été réalisés par la ville de Senlis. Ces travaux ont été stoppés avant la pose du revêtement final dans l'attente de travaux de confortement de perrés (murs de parement) que doit réaliser ultérieurement la ville, de part et d'autre d'une passerelle piétonne existante.

Avant de pouvoir poursuivre le projet sur le terrain, (ce que nous attendons tous), la reprise de cette compétence par la Communauté a nécessité de nombreuses démarches auprès des instances administratives et le transfert des marchés passés avec les entreprises retenues.

Nous avons aussi instruit auprès de la Région et du Conseil Général les demandes de subventions nécessaires au financement. Ces démarches se terminent.

Nous allons pouvoir engager les travaux. Ainsi, nous avons prévu, si possible à l'automne 2013, la construction de la passerelle métallique sur la rue du Moulin du Gué de Pont, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Nous poursuivrons ensuite la construction du fond de forme du tronçon depuis cette passerelle, vers l'ouest de la partie déjà réalisée jusqu'à la RD330. Nous réaliserons aussi les travaux de terrassement en prévision de l'aménagement d'un éclairage d'ambiance et des différentes séquences paysagères.

La liaison Trans'Oise collège de la Fontaine-des-Prés est prévue dans le cadre de ce projet. Elle permettra une liaison future vers Aumont-en-Halatte.

Parallèlement nous avons engagé les études sur le tronçon Senlis - Chamant qui partira de la gare routière de Senlis jusqu'à Chamant, et se poursuivra ensuite en direction de Pont Sainte Maxence.

Un raccordement de cette liaison vers la zone d'activité de Chanel est prévu.

L'état d'avancement de ce projet sera présenté au Comité consultatif lors d'une prochaine réunion avec notre bureau d'études « Osmose » afin de consolider les options retenues.



les 1 et 2 juin 2013

VENEZ TOUS EN VERT,
COULEUR OFFICIELLE DE LA FÊTE DU VÉLO

Vendredi 31 mai :

Senlis de 9h à 18h, place Henri IV

9h-18h : stand d'informations, de contrôle technique et de gravage bicycode de votre vélo.

Samedi 1^{er} juin :

Chantilly de 9h30 à 16h30, jardins de la mairie

Balade au fil de la Thève

- 9h30 : départ des jardins de la mairie de Chantilly;
- 10h45 : les oiseaux des étangs et l'histoire de l'abbaye de Commelles;
- 12h30 à Coyo : pique-nique sorti du sac ou petite restauration sur place dans le cadre du FESTIVAL ART et NATURE;
- 13h30 : balade à vélo « au fil de la Thève » pour une arrivée à Chantilly vers 16h30.

Agglomération creilloise de 9h à 17h, place du Marché de Creil et Ile Saint-Maurice

Découverte des bords de l'Oise

9h-12h : stand de contrôle technique et gravage bicycode de votre vélo sur la place du marché.

Sur les rotations de péniches (Oise Verte et Bleue) de 11h et de 15h30, l'au5v met en place un couplage bateau/vélo de Creil à Verneuil-en-Halatte. Possibilité pour les participants de faire l'aller en péniche et le retour en vélo (prêt de bicyclette par l'au5v) ou vice versa.

Réservation à la Maison du Tourisme à Creil: 03 44 55 16 07.

Pour tout renseignement : abcvelo@au5v.fr

Compiègne de 10h30 à 12h15 puis de 15h00 à 17h15, Quai Guynemer

A la découverte des voies bleues et des voies vertes

Balades à vélo accompagnées de Compiègne à la Cité des Bateliers de Longueil-Annel: aller-retour de 16 km ou aller en vélo et retour en péniche. Mise à disposition gracieuse de vélos par l'au5v si souhaité (caution: pièce d'identité ou chèque de 100€).

Départs : à 10h30 et 15h00 au Quai Guynemer à Compiègne (durée 2h15).

Possibilité de pique-niquer ou déjeuner sur place à Longueil-Annel en partant à 10h30 et retour à 17h15.

Balades en péniche et vélos à réserver au 03 44 60 11 63 ou sur secretariat@au5v.fr.

Dimanche 2 juin :

Senlis de 9h30 à 17h30, devant la Gare

Balade à vélo aux étangs de Commelles

- 9h30 : rdv devant la gare routière de Senlis;
- 10h45 : les oiseaux des étangs et l'histoire de l'abbaye de Commelles;
- 12h30 à Coyo : pique-nique sorti du sac ou petite restauration sur place dans le cadre du FESTIVAL ART et NATURE puis "quartier libre dans la Fête" (animations, expositions, brocante, défilé...);
- 16h00 : retour vers Senlis, pour une arrivée vers 17h30.

Creil de 9h30 à 16h, Ile Saint-Maurice

Découverte des bords de l'Oise

- 9h30 : rdv sur l'Ile Saint-Maurice pour une balade familiale à vélo de 34 km environ via Pont-Sainte-Maxence et la Forêt d'Halatte;
- 12h30 : pique-nique sorti du sac ou repas guinguette (sur réservation) à Pont-Sainte-Maxence;
- Retour prévu à Creil vers 16h.

Réservation à la Maison du Tourisme à Creil : 03 44 55 16 07.

Pour tout renseignement : abcvelo@au5v.fr

Pont-Sainte-Maxence de 9h à 16h, devant la gare

A vélo vers Pont Sainte Maxence et sa guinguette

- 9h : rdv devant la gare de Pont-Ste-Maxence avec votre vélo pour une convergence vers Creil en train ou covoiturage (porte-vélo);
- 12h30 : pique-nique sorti du sac ou repas guinguette à Pont-Ste-Maxence (sur réservation);
- après midi : possibilité de balade en péniche, gravage bicycode de vélo et retour proposé vers Creil.

Pour tout renseignement : 06 24 54 62 76 ou pontsm@au5v.fr

MANIFESTATIONS FESTIVES 2013

Fête du vélo les 1er et 2 juin

Découvrez ci-contre tout le programme de la Fête du vélo dans les villes des Senlis, Chantilly, Creil, Coye-la-Forêt, Pont-Sainte-Maxence et Compiègne !

De superbes balades dans l'Oise à découvrir sans modération !

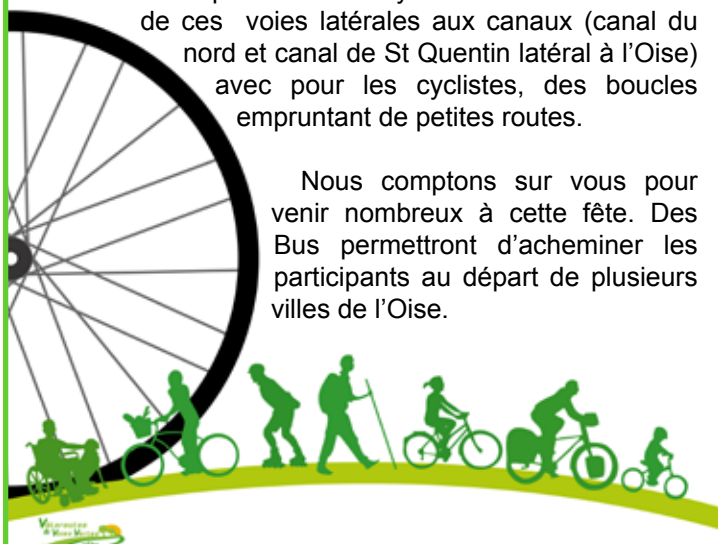
Fête des Voies vertes le dimanche 22 septembre Par Claude Poitout

Du nouveau pour cette manifestation organisée depuis plusieurs années par le CAPVV Oise sur la Route Longue entre Senlis et l'aire de Boisdhyver près d'Ermenonville.

Cette année, la fête se déroulera sur les Voies Vertes du Noyonnais aménagées le long des canaux. L'accueil pique-nique est prévu à Pont l'Évêque.

Des balades seront proposées aux PMR, aux Rollers, randonneurs pédestres et cyclistes à la découverte de ces voies latérales aux canaux (canal du nord et canal de St Quentin latéral à l'Oise) avec pour les cyclistes, des boucles empruntant de petites routes.

Nous comptons sur vous pour venir nombreux à cette fête. Des Bus permettront d'acheminer les participants au départ de plusieurs villes de l'Oise.



Conférence débat du 22 novembre 2013 Par Jean Turret

« **Mieux Partager la Rue dans les Villes de l'Oise** »
Conférence-débat organisée à Beauvais

Pour faire suite aux rencontres qui se sont tenues depuis 2010 à Creil, Senlis, Compiègne et Pont-Sainte-Maxence autour de la thématique du partage de la rue et d'une circulation apaisée dans les centres-villes et les quartiers urbains, **Vellovaque** et l'**Au5v** organisent le 22 Novembre à Beauvais, une conférence débat sur le thème :

« **Mieux Partager la Rue dans les Villes de l'Oise** »

Cette manifestation qui se tiendra sous le patronage de l'Union des Maires de l'Oise est destinée aux élus et à leurs représentants mais est également ouverte à

toutes les personnes concernées par le réaménagement de la voirie dans les villes (services techniques, bureaux d'études, commerçants, parents d'élèves, simples riverains...).



Elle se propose de rappeler les nouvelles obligations imposées en milieu urbain pour le partage de la voirie, les aménagements cyclables ou piétonniers et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mais aussi de faire un point sur leur mise en œuvre dans les communes de notre département à travers les témoignages d'élus et associations de Beauvais, Pont Sainte Maxence, Senlis...

Elle vise également à montrer l'intérêt des nouvelles « zones de circulation apaisée » dans les cœurs des villes à la lumière d'interventions de représentants des organismes et associations concernés (ADEME, APF, CVTC, CG 60, CETE Ouest et Picardie, Oise Mobilité, Rue de l'Avenir...).

La manifestation se déroulera dans les locaux de l'Institut LaSalle à Beauvais sur l'ensemble de la journée et une pause déjeuner réunira les participants autour d'un buffet et d'une exposition.

Les sorties mensuelles

Chaque premier dimanche du mois certaines antennes locales organisent des balades familiales.

N'hésitez pas à consulter notre agenda pour connaître le calendrier de toutes les sorties sur

www.au5v.fr

LES DOSSIERS AU5V EN COURS

par Claude Poitout

Tour de Picardie à vélo.

Dans le but de promouvoir un tour de Picardie à vélo, l'au5v a fait deux demandes de subventions importantes,

L'une au Conseil Régional dans le cadre d'un appel à projet « innover pour un tourisme durable en Picardie ».

La seconde à l'Europe qui apporte son aide aux structures porteuses de microprojets.

Si le Conseil Régional n'a pas retenu la candidature de l'au5v, l'Europe par contre a jugé le dossier monté par notre association éligible à la subvention. Toutefois, le refus du Conseil Régional rend plus aléatoire l'attribution de la subvention européenne.

Les échanges entre partenaires se poursuivent avant une décision finale qui devrait être prise fin mai début juin.

Emploi d'Avenir.

Ce dispositif mis en place par le gouvernement pourrait intéresser l'association qui peine actuellement à développer certaines actions. La disponibilité des bénévoles rencontre en effet des limites.



Des démarches sont donc d'ores et déjà en cours auprès de la Maison de l'Emploi de la région Senlis/ Crépy-en-Valois. Elles pourraient aboutir au recrutement d'un(e) jeune pour la rentrée de septembre.

L'au5v et l'AF3V, de par leurs liens très étroits, ont envisagé de partager le temps de travail d'un(e) jeune employé(e) sur un tel contrat.

APPEL À COTISATION

Pour les membres qui n'auraient encore renouvelé leur cotisation à l'AU5V pour l'année 2013, nous vous invitons vivement à nous retourner le bulletin d'adhésion, ci-dessus. Vous resterez informés de toutes nos manifestations et surtout vous apporterez votre soutien à la promotion et au développement des voies vertes dans les vallées de l'Oise.

Alors n'attendez plus... adhérez !

BULLETIN D'ADHESION A L'AU5V - 2013

Je/nous, soussigné(s), Monsieur/Madame/Mademoiselle*

Nom : Prénom :

Nom et prénom du conjoint(e) :

Noms et prénoms des enfants :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

email (correspondance statuaire) :

☐ adhère/adhérons à l'au5v.

☐ suis/sommes volontaire(s) pour participer aux actions de terrain menées par l'au5v.

Je joins ma/notre cotisation d'adhésion (à l'ordre de l'au5v) d'un montant de :

☐ 5,00 € (mineur ou étudiant)

☐ 10,00 € (adhésion individuelle)

☐ 15,00 € (famille : 2 personnes et plus)

☐ Je fais un don de€

*rayer la mention inutile.

Date :

Signature :